



Procès-verbal
Le jeudi 14 juin 2001 - n° 38

10 heures

Président : M. Jean-Pierre Charbonneau

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

TABLE DES MATIÈRES

La séance est ouverte à 10 h 09.

Moment de recueillement

M. le Président fait une déclaration concernant la sécurité à l'Assemblée nationale.

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Chevrette, ministre des Transports, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 38 Loi modifiant le Code de la sécurité routière concernant la conduite d'un véhicule sous l'effet de l'alcool.

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Arseneau, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dépose :

Le rapport annuel de la Société de financement agricole, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001.

(Dépôt n° 344-20010614)

14 juin 2001

M. Rochon, ministre d'État au Travail, à l'Emploi et à la Solidarité sociale, dépose :

Le rapport annuel de la Commission de l'équité salariale, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2000.

(Dépôt n° 345-20010614)

M. Lelièvre (Gaspé), à titre de vice-président de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec l'Europe, dépose :

Le rapport des activités de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec l'Europe, pour l'année 2000-2001.

(Dépôt n° 346-20010614)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Marsan (Robert-Baldwin) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 474 employées et employés occasionnels et réguliers de la fonction publique du gouvernement du Québec, concernant les revendications de madame Lucie Vallière, du CLE de Brossard.

(Dépôt n° 347-20010614)

Interventions portant sur une violation de droit ou de privilège ou sur un fait personnel

M. le Président informe l'Assemblée qu'il a reçu de la part de M. Paradis (Brome-Missisquoi), dans les délais prescrits, une demande d'intervenir sur une question de fait personnel qui découle d'un article paru dans *Le Devoir* du jeudi 14 juin 2001 concernant les événements survenus le vendredi 8 juin dernier.

M. le Président cède la parole au député de Brome-Missisquoi pour de brèves explications.

14 juin 2001

Puis, M. le Président informe l'Assemblée qu'il a reçu de M. Gobé (LaFontaine), dans les délais prescrits, une demande d'intervenir sur une violation de droit ou de privilège qui découle d'événements qui se seraient produits lors de la séance de la Commission des transports et de l'environnement du mercredi 13 juin 2001, vers 15 heures.

M. le Président prend cette question en délibéré.

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Charest, chef de l'opposition officielle, dépose :

Copie d'une lettre, en date du 12 juin 2001, que monsieur Denis Carbonneau, président de l'Association des établissements de réadaptation en déficience physique du Québec, a adressée à madame Agnès Maltais, ministre déléguée à la Santé, aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse, par laquelle il donne des précisions sur la situation actuelle des établissements de réadaptation en déficience physique.

(Dépôt n° 348-20010614)

Avis touchant les travaux des commissions

M. Brassard, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 31, Loi modifiant le Code du travail, instituant la Commission des relations du travail et modifiant d'autres dispositions législatives, d'étudier en détail le projet de loi n° 8, Loi modifiant la Loi sur la Société Innovatech Québec et Chaudière-Appalaches, et de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 33, Loi

14 juin 2001

modifiant la Loi sur le ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie ;

- la Commission de la culture, afin de poursuivre ses consultations particulières sur le projet de loi n° 122, Loi modifiant la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé, le Code des professions et d'autres dispositions législatives ;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 159, Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, et d'étudier en détail les projets de loi n° 20, Loi modifiant la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales, et n° 194, Loi constituant Capital régional et coopératif Desjardins ;
- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 30, Loi modifiant la Loi sur le soutien du revenu et favorisant l'emploi et la solidarité sociale et d'autres dispositions législatives.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi publics au nom des députés

Adoption du principe

M. Beaulne (Marguerite-D'Youville) propose que le principe du projet de loi n° 196, Loi concernant l'Agence universitaire de la Francophonie, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 196 est adopté.

14 juin 2001

Sur la motion de M. Brassard, leader du gouvernement, le projet de loi n° 196 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions et la ministre responsable de la Francophonie sera membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'économie et du travail relatif au projet de loi n° 5, Loi modifiant la Loi sur la Régie de l'énergie.

Après débat, le rapport est adopté.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des affaires sociales relatif au projet de loi n° 166, Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse.

Un débat s'ensuit.

À 13 heures, M. Bissonnet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

La séance reprend à 15 h 45.

14 juin 2001

L'Assemblée poursuit sa considération du rapport de la Commission des affaires sociales relatif au projet de loi n° 166, Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse.

Le débat terminé, le rapport est adopté.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des transports et de l'environnement relatif au projet de loi n° 21, Loi modifiant le Code de la sécurité routière.

Après débat, le rapport est adopté.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des transports et de l'environnement relatif au projet de loi n° 32, Loi modifiant la Loi sur les transports et la Loi concernant les propriétaires et exploitants de véhicules lourds.

Après débat, le rapport est adopté.

À 17 h 59, M. Pinard, vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

La séance reprend à 20 h 08.

Adoption du principe

M. Chevette, ministre des Transports, propose que le principe du projet de loi n° 24, Loi sur les sociétés de transport en commun, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

14 juin 2001

M. Fournier (Châteauguay) propose l'ajournement du débat.

Après débat, la motion est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 33 en annexe)

Pour : **11** Contre : **25** Abstention : **0**

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Chevrette, ministre des Transports, proposant que le principe du projet de loi n° 24, Loi sur les sociétés de transport en commun, soit maintenant adopté.

À 23 h 59, M. Brouillet, vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au vendredi 15 juin 2001, à 10 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU

14 juin 2001

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Fournier (Châteauguay) proposant l'ajournement du débat sur l'adoption du principe du projet de loi n° 24, Loi sur les sociétés de transport en commun :

(Vote n° 33)

POUR - 11

Béchar	Cusano	Houda-Pepin	Paradis
Bergman	Fournier	Leblanc	Williams
Brodeur	Gobé	Ouimet	

CONTRE - 25

Beaumier	Boulerice	Julien	Morin
Bédard	Boulianne	Jutras	Paquin
Bégin	Carrier-Perreault	Labbé	Payne
Bergeron	Côté	Laprise	Simard
Bertrand	(Dubuc)	Lelièvre	(Montmorency)
(Portneuf)	Cousineau	Létourneau	
Bertrand	Dion	Maltais	
(Charlevoix)	Gagnon	Ménard	